



CDD puis CDI sur un poste différent : période d'essai ?

Par **Clémentine_L**, le **19/09/2019** à **17:06**

Bonjour,

Actuellement en CDD depuis 6 mois, mon employeur me propose un CDI mais pour un autre poste au sein de l'entreprise.

Une période d'essai peut-elle être envisageable ?

J'ai lu en effet qu'il pouvait y avoir une période d'essai, mais que dans ce cas, on devait lui déduire la durée du CDD précédant le nouveau contrat. Ce qui reviendrait dans mon cas à une période d'essai nulle (étant en CDD depuis 6 mois) ?

Merci pour votre aide !

Par **Visiteur**, le **19/09/2019** à **18:01**

Bonjour

Oui, la période d'essai est envisageable et le(s) CDD et bien déduit.

Par **P.M.**, le **19/09/2019** à **18:45**

Bonjour,

Il faudrait savoir si le CDI est sur un emploi similaire avec une rémunération au moins équivalente...

La période d'essai n'est pas obligatoire donc si l'employeur ne la prévoit pas dans le CDI, il n'y a rien à déduire...